

Rapport de rétroaction

GATINEAU



PAR  Vélo Québec



AUTOMNE 2019

TABLE DES MATIÈRES

1. La candidature en un coup d'œil	3
2. Recommandations générales	4
3. ENVIRONNEMENT	5
• Constats	
• Recommandations	
4. ÉDUCATION	11
• Constats	
• Recommandations	
5. ENCOURAGEMENT	14
• Constats	
• Recommandations	
6. ENCADREMENT	18
• Constats	
• Recommandations	
7. ÉVALUATION ET PLANIFICATION	21
• Constats	
• Recommandations	
8. Pour aller plus loin...	24

LA CANDIDATURE EN UN COUP D'OEIL



GATINEAU

CERTIFIÉE ARGENT 2019-2024

Population : 284373
Superficie : 343km²

Organisations certifiées
VÉLOSYMPATHIQUE :

Part modale du vélo : 2,00%

ÉLÉMENTS CLÉS D'UNE COLLECTIVITÉ CERTIFIÉE VÉLOSYMPATHIQUE

	ENVIRONNEMENT	
	Politique d'aménagement axé sur les cyclistes	non
	Stationnements pour vélos - quantité et accessibilité	faible
	Ratio du réseau cyclable par rapport au réseau routier	17,12%
	ÉDUCATION	
	Éducation pour les jeunes	quelques initiatives
	Éducation pour le grand public	plusieurs initiatives
	ENCOURAGEMENT	
	Participation au Mois du vélo	plusieurs initiatives
	Promotion du vélo et événements cyclistes	plusieurs initiatives
	Système de vélo-partage	oui
	ENCADREMENT	
	Implication du service de police dans la promotion d'une pratique sécuritaire	quelques initiatives
	ÉVALUATION ET PLANIFICATION	
	Membre du personnel municipal qui se consacre aux questions relatives au vélo	1 / 71093 résidents
	Comité consultatif vélo	oui
	Plan ou politique de développement de la pratique du vélo utilitaire	oui
	Financement réservé pour les initiatives vélo	oui

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Lors des trois dernières années, Gatineau a su consolider ses mécanismes contribuant à l'essor de sa culture vélo en les intégrant mieux à l'appareil municipal. Malgré le chemin parcouru, Vélo Québec reconduit une certification de niveau argent. Pour atteindre l'or d'une candidature future, Gatineau est invitée à reprendre les recommandations de ce rapport et à utiliser les [ressources](#) du mouvement VÉLOSYMPATHIQUE.

En Environnement, il est évident que Gatineau possède un important réseau cyclable. Par contre, celui-ci doit voir sa connectivité et son étendue améliorées. Il s'agit également de renforcer l'efficacité du réseau cyclable avec des tracés et des accès aux générateurs de déplacement plus directs. Ces initiatives sont nécessaires pour que le réseau réponde à des impératifs utilitaires et qu'un nombre plus important de Gatinois se mette en selle au quotidien. Également, pour renforcer la sécurité des cyclistes, la municipalité doit poursuivre l'implantation d'aménagements allant en ce sens, comme l'ajout de voies cyclables protégées sur les artères principales, et apaiser une proportion plus importante du réseau routier. De surcroît, la collectivité aurait grandement à gagner en développant un réseau quatre saisons. En Éducation, la collectivité pose un bilan fort positif. Le programme dans les écoles primaires *À l'école à pied ou à vélo, je suis capable* qui propose des activités de formation, de sensibilisation et de promotion de la mobilité active en est un bon exemple. La Ville doit donc soutenir le déploiement d'un tel programme dans un nombre grandissant d'établissements scolaires. Aussi, la municipalité doit poursuivre son travail de sensibilisation au partage de la route. De son côté, le volet de l'Encouragement est probablement le point le plus fort de la collectivité. Gatineau s'engage concrètement dans la promotion de la pratique du vélo en offrant une vaste programmation d'activités et d'événements cyclistes s'adressant à l'ensemble de ses citoyens, notamment lors du Mois du vélo. La collectivité doit donc poursuivre ses efforts en ce sens et continuer d'encourager de façon innovante les citoyens à enfourcher leur vélo. En Encadrement, Gatineau se doit de réexaminer les règlements restreignant la pratique du vélo. En l'occurrence, l'interdiction de circuler à vélo dans les parcs la nuit et l'obligation d'utiliser des voies cyclables lorsqu'elles sont adjacentes à une rue.

Pour l'Évaluation et la planification, Gatineau a bien repris les recommandations du rapport de 2016. Depuis, la Ville de Gatineau s'est dotée des ressources financières et humaines pour réaliser l'ensemble de ses ambitions en matière de culture vélo. Les juges ont salué le nouveau Plan directeur des voies cyclables qui prévoit des actions à venir dans l'ensemble des champs d'intervention nécessaires à l'essor de la pratique du vélo utilitaire. Cela étant, ce sera une fois que les infrastructures prévues au plan seront en place qu'il sera possible de constater un véritable impact et de remédier aux lacunes relatives au niveau utilitaire du réseau. Cela permettra aussi d'augmenter l'actuelle part modale du vélo de 2 %.



ENVIRONNEMENT



Politique ou plan

- Dispose d'une politique ou de normes relatives à la connectivité, le zonage à vocation mixte, le concept TOD.

Aménagements à destination

- Met en place un règlement municipal précisant le nombre et l'emplacement des stationnements pour vélos requis dans les nouveaux édifices et permettant de stationner un vélo à l'intérieur d'un bâtiment non résidentiel. La municipalité installe également des stationnements pour vélos, dont certains sont couverts, des bornes de réparation en libre-service, ainsi que des stationnements pour vélos supplémentaires lors d'événements pour assurer la disponibilité de services à destination.
- Détient des normes en matière de stationnement qui répondent aux recommandations de Vélo Québec.
- Détient plus de 75 % de supports à vélo répondant aux normes en matière de stationnement de Vélo Québec (fiche [Aménager un stationnement pour vélos](#)).
- Finance en totalité ou en partie, par un programme (privé ou public), l'aménagement d'un stationnement pour vélos aux bibliothèques, centre de loisirs parcs et autres édifices publics.

Cocktail transport

- Équipe de 51 à 75 % des autobus du réseau de transport public de supports à vélo.
- Équipe moins de 10 % des arrêts du réseau de transport public de supports à vélo.
- Investit dans des infrastructures à proximité des arrêts de transport en commun avec notamment une piste cyclable de 10,7 km le long du corridor du Rapibus, l'ajout de supports à certaines stations et des aménagements cyclables pour permettre l'accès aux axes desservis à haute fréquence.
- Dispose de nombreuses mesures qui encouragent les citoyens à opter pour les modes de transport alternatifs à l'automobile.



Infrastructures en faveur des cyclistes

- Compte un réseau cyclable de près de 297,7 km, ce qui représente 17 % de la longueur totale du réseau routier.
- Compte 3 % de rue à 30 km/h et moins.
- Dispose de mesures de modération de circulation, notamment des passages pour piétons ou cyclistes avec chaussée colorée ou surélevée, des réductions des rayons de virage, des avancées de trottoir, des intersections surélevées, des îlots refuges, des balises centrales rappelant la priorité des piétons et cyclistes. Se trouvent également en section courante des limites de vitesse de 30 km/h ou moins dans les rues résidentielles, des modifications physiques du tracé ou de la perspective de la chaussée, des rétrécissements de chaussée, des réductions de la largeur des voies de circulation, des indicateurs-radars de vitesse, des zones sans voiture ou à circulation restreinte, des zones de rencontre, des dos d'âne et des déviations horizontales.
- Dispose d'aménagements facilitant l'usage du vélo aux intersections comme des lignes d'arrêts avancées, des sas vélo, des feux activés sur commande avec bouton de détection accessible du vélo, des feux cyclistes et des carrefours giratoires adaptés aux vélos. En section courante se trouve aussi de la signalisation de destination pour cyclistes sur les voies cyclables sur rue et des éliminations de stationnements pour automobiles sur rue.
- Dispose d'une piste de vélocross (BMX).
- Dispose de 90 km sentiers de vélo de montagne et de 11 km de sentiers de fatbike.

Entretien

- Fait un entretien mensuel (balayage et entretien de la végétation) des infrastructures cyclables.



Politique ou plan

- Poursuivre les démarches en cours pour l'adoption d'une politique de [rues complètes](#), d'un guide permettant de définir [le type de séparation requise](#) pour protéger les cyclistes adéquatement en fonction de la vitesse et des débits de circulation observés.
- Adopter une politique de prise en compte systématique des besoins des cyclistes lors des réfections ou des nouvelles constructions.

Aménagements à destination

- Augmenter le nombre de places de stationnement pour vélos sur le territoire de la collectivité.
- Mettre en œuvre des programmes incitatifs en vue d'encourager les écoles, les entreprises et les commerçants à aménager des places de stationnement pour vélos à l'intention de leurs employés et de leurs visiteurs. Vous pouvez vous inspirer de la municipalité de Bromont qui subventionne l'acquisition de supports à vélo pour les commerçants, ainsi que du programme [Mes emplettes à bicyclette](#) de Sainte-Julie.
- Poursuivre le développement de votre parc de stationnement en collaborant et en finançant en totalité ou en partie par un programme (privé ou public) l'aménagement d'un stationnement pour vélos aux générateurs de déplacements (écoles, services des parcs, centres communautaires, grands employeurs, commerçants, coopératives de logement, HLM, etc.)
- Adopter une réglementation obligeant les grands employeurs à instaurer des mesures d'encouragement de la pratique du vélo et donner l'exemple en tant qu'administration municipale. Consultez notre fiche sur les [Règlements d'urbanisme en faveur du stationnement pour vélos](#) et celle sur l'[aménagement d'un stationnement pour vélos](#).

Cocktail transport

- Améliorer l'intermodalité entre le transport en commun et le vélo en aménagement des stationnements pour vélos aux arrêts. Encourager la société de transport en ce sens.



Infrastructures en faveur des cyclistes

- Poursuivre le développement du réseau cyclable et veiller à ce qu'il soit sécuritaire, confortable et continu de façon à ce qu'il soit favorable aux déplacements actifs. Un axe cyclable est sécuritaire dans la mesure où tout le parcours est sécuritaire : un maillon faible dans l'ensemble limite l'attrait et la sécurité de tout le parcours. Réaliser des [aménagement cyclables](#) sur des routes collectrices et les artères. Des infrastructures cyclables protégées sont recommandées sur les rues où la limite de vitesse est de 50 km/h ou plus.
- Éliminer les barrières physiques et assurer la connexion avec les différents tronçons du réseau cyclable. Ces aménagements (passages à niveau, ponts, passerelles, tunnels), bien que parfois coûteux, sont un investissement essentiel en vue de faire du vélo une véritable option de transport pour les citoyens de votre collectivité.
- Améliorer l'efficacité du réseau cyclable en prévoyant des tracés plus directs et en aménageant des voies cyclables séparées sur les artères principales pour favoriser un meilleur accès aux générateurs de déplacement (épiceries, écoles, commerces, etc.). Cela aura pour effet de réduire considérablement la durée des déplacements utilitaires à vélo et en encouragera la pratique.
- Considérer la possibilité de commander une évaluation d'impact de la santé (ÉIS) dans le cadre d'un projet d'aménagement. Financé par le Ministère de la Santé et des Services sociaux, une ÉIS est un outil d'appui à la décision qui anticipe les effets potentiels d'une décision sur la santé, puis d'identifier les avenues possibles pour maximiser les retombées positives. Pour plus de détails, consultez cette [page](#).
- Aménager un [véloparc](#) où les cyclistes exerceront leurs habiletés. Assurer la connexion entre ce véloparc et le réseau cyclable sur rue et en site propre.



Entretien

- Entretien du réseau cyclable sur rue et en site propre assure le confort et la sécurité des cyclistes et favorise la pratique du vélo toute l'année.
- Balayer fréquemment les voies cyclables afin de retirer feuilles, branches et autres débris sur les voies cyclables. Rafraîchir le marquage avec des produits permanents le plus tôt possible au printemps.
- Maintenir la qualité de la chaussée, de la signalisation et du marquage.
- Entretien des voies cyclables l'hiver afin d'assurer une utilisation toute l'année.
- Assurer une qualité adéquate de la surface de roulement pour le bon cheminement des cyclistes. La chaussée des voies cyclables doit être réparée en priorité tôt au printemps, particulièrement en ce qui a trait aux aménagements près de la circulation automobile (bandes cyclables et chaussées désignées).



ÉDUCATION



Programmes pour les jeunes

- Offre des activités de formation cycliste dans 1 à 25 % des écoles primaires.
- Offre des activités de formation cycliste dans 1 à 25 % des écoles secondaires.
- Offre des activités en dehors du cadre scolaire pour que les enfants développent des habiletés cyclistes, comme des cours d'initiation à la pratique du vélo, des programmes adaptés aux besoins des familles ayant de jeunes enfants, des clubs cyclistes et de vélo de montagne jeunesse, des cours sur la pratique en sentiers, des camps de jour vélo, ainsi que des programmes parascolaires de vélo.

Programmes pour les adultes

- Offre des formations théoriques et des sessions d'information sur le vélo mensuellement.
- Dispose d'une page internet consacrée au vélo et qui offre des outils d'information et de sensibilisation, notamment des ressources pédagogiques et des vidéos.
- Encourage la pratique du vélo à l'aide de campagnes d'éducation publique, d'ambassadeurs à vélo, de sorties éducatives à vélo, de diffusion de vidéos, du journal de la collectivité, de dépliants et des séances d'information. Les contenus de ces outils touchent un large éventail de sujet relatif à la pratique du vélo.
- Sensibilise et éduque les automobilistes au partage de la route avec les cyclistes à l'aide de campagnes d'éducation, une page web et la distribution de dépliants.

Programmes pour les professionnels

- Sensibilise et éduque les chauffeurs d'autobus et le personnel municipal au partage de la route avec les cyclistes à l'aide de formations incluant un accent sur le partage de la route avec les cyclistes.
- Forme le personnel municipal sur la planification et les aménagements qui tiennent compte des cyclistes et des piétons.



Programmes pour les jeunes

- Développer davantage les programmes d'éducation dans les écoles primaires.
- Soutenir le déploiement du programme [Cycliste averti](#) dans les écoles du territoire.
- Développer davantage les programmes d'éducation dans les écoles secondaires.
- L'aménagement d'un [parc d'éducation cycliste](#), qu'il soit permanent ou temporaire, peut également être une façon originale de faire la promotion du vélo auprès des jeunes tout en leur enseignant le code de la sécurité routière de manière sécuritaire et ludique.

Visiter notre [fiche en ligne](#) pour en savoir plus sur l'éducation pour les jeunes.





ENCOURAGEMENT



Promotion du vélo

- Fait la promotion du vélo, notamment dans le cadre de célébration du [Mois du vélo](#), avec une journée vélo boulot et vélo vers l'école, des randonnées populaires, des annonces d'engagements en faveur du vélo, la diffusion de vidéos, la publication d'une programmation d'activités et une page web dédiée au Mois du vélo. Sont aussi mis en place divers défis vélo, des kiosques de ravitaillement pour navetteurs à vélo, des événements cyclistes sur rues fermées, un festival, parade ou spectacle consacrés au vélo, une campagne sur le thème de la santé ou de l'environnement incluant le vélo, une journée consacrée à l'entretien d'une piste cyclable, des courses de vélo et un programme offrant des rabais dans les commerces aux clients à vélo.
- Aide les citoyens à planifier leur trajet avec de multiples outils comme un calculateur de trajet pour cyclistes sur internet et avec une application, ainsi que des cartes du réseau cyclable, des sentiers de vélo de montagne et des corridors scolaires.
- Compte une grande variété de clubs cyclistes proposant la pratique de divers sports cyclistes et s'adressant à des clientèles ayant différents niveaux d'expérience.
- Dispose de programmes jeunesse consacrés à la pratique récréative du vélo, tels qu'un club de vélo pour les jeunes, des camps de jour orientés autour du vélo et un programme valorisant la mobilité active vers l'école.



Accès aux vélos et à des services de mécanique

- Disposait d'un programme de vélos en libre-service accessible au grand public comptant près de 500 vélos disponibles à partir de 50 stations, qui a toutefois été hors service pour l'année 2019. Celui-ci pourrait potentiellement être de retour l'année prochaine.
- Compte un vélocistes pour 15 001 à 30 000 habitants.
- Compte 1 atelier communautaire de mécanique vélo ou vélociste à but non lucratif.
- Les visiteurs et résidents ont la possibilité de louer des vélos sur le territoire de la collectivité.

Autres programmes d'encouragement

- Compte 2 hébergements certifiés Bienvenue cyclistes!



Événements cyclistes

- Continuer de promouvoir le [Mois du vélo](#) dans votre collectivité. Voilà une formidable occasion de rappeler aux citoyens qu'en mai, c'est le temps de sortir son vélo!
- Poursuivre l'encouragement les citoyens à participer au [Défi du Mois du vélo](#) pendant tout le mois de mai et à continuer de rouler le reste de l'année.

Visiter notre [fiche en ligne](#) pour en savoir plus sur les événements vélo.

Promotion du vélo

- Continuer le développement de mesures d'encouragement et d'éducation pour qu'ils soient davantage axés sur la pratique du vélo comme mode de déplacement : défi vélo-boulot, journée vélo-boulot, diffusion de vidéo qui en font la promotion, diffusion de trucs et conseils, diffusion de statistiques sur les avantages de la pratique du vélo utilitaire, etc.
- Miser sur la contribution et l'influence de personnalités publiques ou des nombreux citoyens qui sont déjà adeptes du vélo.

Visiter notre [fiche en ligne](#) pour en savoir plus sur la promotion des déplacements à vélo.

Accès aux vélos et à des services de mécanique

- Assurer le retour du service de vélos en libre-service au sein de la collectivité.



ENCADREMENT



Policiers à vélo

- Favorise l'établissement de rapports positifs entre le service de police et la communauté cycliste puisque le service de police assure la sécurité lors d'événements cyclistes, organise de ces événements et participe à des campagnes de sensibilisation en distribuant de l'information. De plus, les agents de police signalent les collisions impliquant des cyclistes et les dangers potentiels aux ingénieurs et aux urbanistes pour assurer la planification des améliorations.
- Compte de 1 à 20 % des agents du service de police qui patrouillent régulièrement à vélo.
- Le service de police participe à des formations policières spécialisées sur la pratique sécuritaire du vélo.
- Le service de police participe aux campagnes de partage de la route.

Réglementation

- A un programme portant une attention particulière aux infractions en auto les plus susceptibles de provoquer des collisions causant des blessures ou la mort de cycliste. Ce programme vise à encadrer la pratique sécuritaire du vélo.

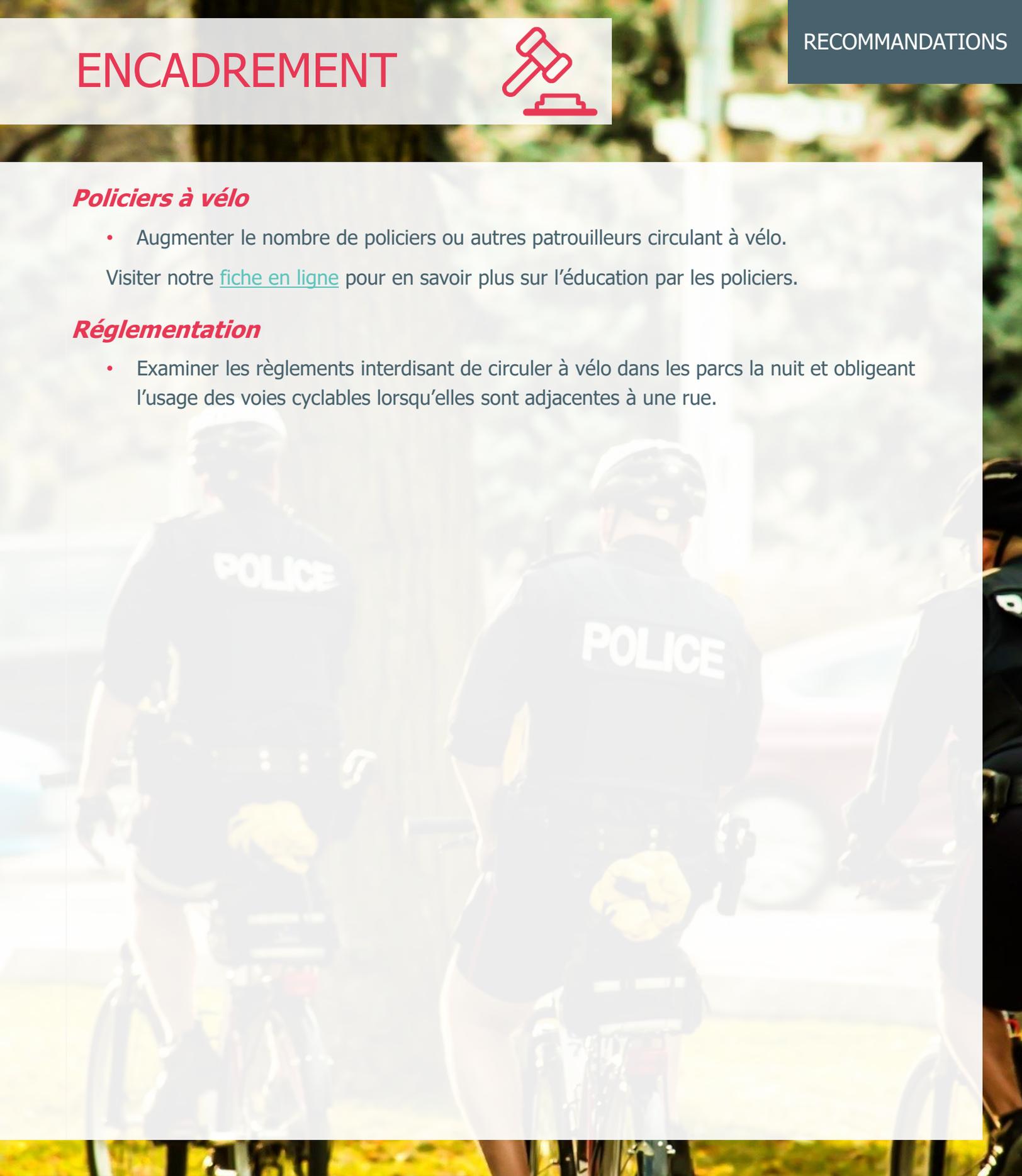


Policiers à vélo

- Augmenter le nombre de policiers ou autres patrouilleurs circulant à vélo.
Visiter notre [fiche en ligne](#) pour en savoir plus sur l'éducation par les policiers.

Réglementation

- Examiner les règlements interdisant de circuler à vélo dans les parcs la nuit et obligeant l'usage des voies cyclables lorsqu'elles sont adjacentes à une rue.



Ressources

- Les tâches entourant la promotion du vélo sont partagées parmi plusieurs personnes au sein de la municipalité, pour un total de 4 ETC.
- Se dote d'un comité consultatif chargé des questions relatives au vélo composé de représentants des citoyens, du service de police, des associations et clubs cyclistes, et de différents services de la municipalité.

Planification, financement et mise en œuvre

- Adopte un plan qui définit des orientations et des actions pour développer la pratique du vélo utilitaire.
- Dispose d'un plan vélo approuvé et lié à un financement annuel assuré de 6 100 000 \$.
- La société de transport en commun comporte des dispositions tenant compte des cyclistes. Plusieurs écoles disposent également d'un plan de déplacement scolaire.
- Intègre la planification des arrêts de transport collectif, des écoles primaires et secondaires, des établissements post-secondaires, les hôpitaux, cliniques et centres de santé, les parcs, centres de loisirs et les logements sociaux à la planification du réseau cyclable.

Évaluation

- Recueille des données sur le nombre de cyclistes présents sur le territoire à l'aide de compteurs automatiques permanents et temporaires, des sondages réguliers statistiquement valables, des enquêtes origine-destination, des comptages manuels réguliers des cyclistes sur rue, des comptages réguliers des vélos stationnés aux gares et terminus, ainsi qu'une application mobile permettant d'enregistrer les déplacements des cyclistes.
- La part modale du vélo dans les déplacements vers le travail est de 2 %.
- Effectue des évaluations avant/après lors de l'aménagement de nouvelles voies cyclables, ce qui permet de justifier ses investissements.
- Procède à une analyse de réseau à l'aide de données géographiques pour déterminer la part de trajets à vélo qui pourrait être faite entièrement sur rues.

Évaluation

- Travailler en collaboration avec le service de police à colliger et analyser les données relatives aux collisions impliquant des cyclistes et, à partir de ces données, élaborer des plans de réduction des collisions et d'amélioration de la sécurité de tous les usagers de la route. Dans l'élaboration de ces plans, il est recommandé de favoriser une stratégie de type « [Vision zéro](#) ».
- Évaluer l'impact de l'ajout d'aménagements pour les piétons et cyclistes sur les rues commerçantes en collaboration avec les sociétés de développement commercial de la collectivité. Des données qui démontrent que les piétons et cyclistes contribuent tout autant que les automobilistes à la vitalité économique d'une artère commerçante convaincront les commerçants les plus réticents qu'un espace de stationnement automobile qui change de fonction en vue de l'application de mesures favorisant les transports actifs a des aspects positifs. Pour voir quel type d'étude peut être mené, consulter l'article du *City Lab* qui a fait un recensement des [résultats obtenus](#) par diverses études du type dans le monde (en anglais).

Pour aller plus loin...



Participer à une formation ou à un webinaire

<http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/formations/formations-pros>



Consulter les ressources du mouvement
VÉLOSYMPATHIQUE

www.velosympathique.com



Faire appel au service-conseil de Vélo Québec

<http://service-conseil.velo.qc.ca/>

Le site web du mouvement VÉLOSYMPATHIQUE sera bonifié progressivement dans les prochains mois d'une liste d'idées qui favorisent la pratique du vélo, de références à des ressources qui peuvent vous aider à mettre en œuvre ces actions et de documents présentant les meilleures pratiques pour chacun des 5E. N'hésitez pas à nous faire parvenir les outils que vous avez conçus ou que vous utilisez, car ils pourront certainement aider d'autres organisations. Veuillez les envoyer à l'adresse suivante : mvs@velo.qc.ca.



Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, financé par le Fonds vert.